

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01410
Numéro SIREN : 510 573 264
Nom ou dénomination : A2F EXPANCIM

Ce dépôt a été enregistré le 25/04/2018 sous le numéro de dépôt 4226

Cabinet LP BESSE

A2F EXPANCIM

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL

LE 25 AVR. 2018

SOUS LE N° 4226

Sommaire

10B1410

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

<i>Attestation de présentation des comptes</i>	1
<i>———— B I L A N ————</i>	2
<i>Bilan Actif</i>	3
<i>Bilan Passif</i>	4
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	5
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	6
<i>———— A N N E X E ————</i>	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Immobilisations</i>	10
<i>Amortissements</i>	11
<i>Provisions</i>	12
<i>Créances et Dettes</i>	13
<i>Plusieurs postes du bilan</i>	14
<i>Produits à recevoir</i>	15
<i>Charges à payer</i>	16
<i>Charges et Produits constatés d'avance</i>	17
<i>Capital social</i>	18
<i>Ventilation du chiffre d'affaires</i>	19
<i>Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices</i>	20
<i>Crédit-Bail</i>	21
<i>Effectif moyen</i>	22
<i>———— E T A T S F I S C A U X ————</i>	23
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	24
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	25
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	26
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	27
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	28
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	29
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	30
<i>2053 - Détail des produits et charges exceptionnels</i>	31
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	32
<i>BIC-RN 2054 bis - Ecart de réévaluation</i>	33
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	34
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	35
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	36
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	37
<i>2058A - Réintégrations diverses</i>	38
<i>2058A - Déductions diverses</i>	39
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	40
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	41
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	42
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	43
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	44
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	45
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	46
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	47
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /2</i>	48
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	49

Sommaire

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

<i>Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE</i>	<i>50</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>51</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>52</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>53</i>
<i>Chiffres clés de l'entreprise</i>	<i>55</i>

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **A2F EXPANCIM** relatifs à l'exercice du **01/01/2017** au **31/12/2017**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 104 763 euros

Chiffre d'affaires : 169 371 euros

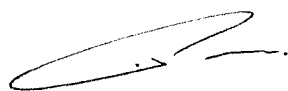
Résultat net comptable : 18 832 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Saint Maur des fosses

Le 05/02/2018



Philippe BESSE
Expert-comptable

Etats financiers au 31/12/2017

Bilan

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	419	419		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	6 966	5 880	1 086	461
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 700		1 700	1 700
	TOTAL (II)	9 085	6 299	2 786	2 161
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	792		792	
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	22 120		22 120	33 013
	Autres créances	8 272		8 272	9 044
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	70 085		70 085	16 006
	Charges constatées d'avance	708		708	1 184
	TOTAL (III)	101 977		101 977	59 247
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		111 062	6 299	104 763	61 408
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				1 700	1 700
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	10 000	10 000
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	7 276	5 610
	Résultat de l'exercice	18 832	1 665
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	37 107	18 276
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 667	20 107
	Dettes fiscales et sociales	17 988	21 525
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		1 500
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	67 655	43 132
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	104 763	61 408
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	18 831,59	1 665,29
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	67 655	43 132
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	169 371		169 371	101 800
	Montant net du chiffre d'affaires	169 371		169 371	101 800
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			18 495	20 468
	Autres produits			2	
	Total des produits d'exploitation (1)			187 868	122 269
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			83 260	29 626
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 569	1 217
	Salaires et traitements			63 972	58 064
	Charges sociales du personnel			18 155	18 803
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			206	80
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			317	10 914
	Total des charges d'exploitation (2)			167 479	118 703
RESULTAT D'EXPLOITATION				20 389	3 565

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

RESULTAT D'EXPLOITATION		20 389	3 565
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		20 389	3 565
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 500	10 195
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		1 500	10 195
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		12 030
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			12 030
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1 500	(1 835)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 057	65
TOTAL DES PRODUITS		189 368	132 464
TOTAL DES CHARGES		170 536	130 799
RESULTAT DE L'EXERCICE		18 832	1 665

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Etats financiers au 31/12/2017

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **104 763 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **189 368 euros** et un total **charges** de **170 536 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **18 832 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagements de retraite

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

Au 31 décembre 2017, les droits des salariés ont été calculés en fonction d'un départ volontaire à 65 ans. Le taux de charges sociales a été estimé à 45 % pour toutes les catégories de personnel et le taux d'actualisation est de 1.40 %.

Compte tenu de ces éléments, le montant des engagements de fin de carrière s'élève à 8.424 euros, charges sociales comprises.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	419					419
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	419					419
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	6 134		832			6 966
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 134		832			6 966
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 700					1 700
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 700					1 700
TOTAL		8 253		832			9 085

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	419			419
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	419			419
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	5 674	206		5 880	
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 674	206		5 880
TOTAL		6 093	206		6 299

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 700	1 700	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	22 120	22 120	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 272	8 272	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	708	708	
	TOTAL DES CREANCES	32 799	32 799	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	49 667	49 667		
	Personnel et comptes rattachés	1 765	1 765		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 546	11 546		
	Impôts sur les bénéfices	249	249		
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 632	3 632		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	796	796		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	67 655	67 655		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros			
	31/12/2017	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation
			Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif			
Capital souscrit non appelé			
Actif immobilisé			
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances sur participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Actif circulant			
Avances, acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
		16 392	
Bilan Passif			
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes envers établissements de crédits			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances, acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs comptes rattachés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Charges à payer		4 322
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE</i>	2 040	2 040
Dettes fiscales et sociales <i>DETTE PROVIS. CP</i> <i>CHARGES SOCIALES S/CP</i> <i>CHARGES FISCALES SUR C.P.</i>	1 765 495 22	2 282

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

708

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

708

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	10,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	10,0000	10 000,00

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		169 371
Production vendue Services <i>PRESTATIONS DE SERVICES</i>	169 371	169 371
Chiffre d'affaires par marché géographique		169 371
Chiffre d'affaires FRANCE <i>PRESTATIONS DE SERVICES</i>	169 371	169 371

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2017	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT	20 389		7 288	13 101
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	1 500		420	1 080
RESULTAT COMPTABLE	21 889		7 708	14 181

(1) après retraitements fiscaux.

Après comptabilisation du CICE 2017 soit 1.512 euros.

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2017
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

NEANT

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		31/12/2017	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		1	
	Ouvriers			
	TOTAL		2	

Etats financiers au 31/12/2017

ETATS FISCAUX

Direction Générale des Finances Publiques **IMPOT SUR LES SOCIETES**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	☐	Régime réel normal	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe	☐	Si PME innovante	☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)	☐		☐
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)							
Si vous êtes une entreprise établie en France, appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD							
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation :							

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	SIE 75017 6 A bd Reims 75844 PARIS CEDEX 17	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :
--	---	--

A	IDENTIFICATION A2F EXPANCIM 21 rue des Genets						
	Identification du destinataire 94310 ORLY						
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; text-align: center; padding: 5px;"> 651 Insp. IFU </td> <td style="width: 33%; text-align: center; padding: 5px;"> 332587 N° dossier </td> <td style="width: 33%; text-align: center; padding: 5px;"> 51057326400023 N° Siret </td> </tr> </table>	651 Insp. IFU	332587 N° dossier	51057326400023 N° Siret	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%; text-align: center; vertical-align: top;">B</td> <td style="width: 90%; padding: 5px;"> ACTIVITE Activités exercées (souligner l'activité principale): expert immobilier Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐ </td> </tr> </table>	B	ACTIVITE Activités exercées (souligner l'activité principale): expert immobilier Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
651 Insp. IFU	332587 N° dossier	51057326400023 N° Siret					
B	ACTIVITE Activités exercées (souligner l'activité principale): expert immobilier Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐						

REGIME FISCAL DES GROUPEES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

[illegible]

C | RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %		Bénéfice imposable au taux de 15% et/ou 28%	20 377	Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)		
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre I)				
Plus-values à long terme imposables au taux de 19%		Autres plus-values imposables au taux de 19%		Plus-values à long terme imposables aux taux de 0%		Plus-values exonérées art.238 quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

(cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines ☐	Pôle de compétitivité ☐
Entreprises nouvelles art.44 septies ☐	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐	Autres dispositifs ☐	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐	Plus-values exonérées relevant du taux à 15% ☐	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	---

D | **IMPUTATIONS** (cf la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	
Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (ref. notice)

a la contribution 2,50 %

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôt. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

CGA ☐ Viseur conventionné ☐
 Nom, adresse, téléphone, télécopie :
 - Professionnel de l'expertise comptable : Cabinet LP BESSE
 I
 - Conseil :
 - CGA :
 - N° d'agrément du CGA

11 rue Vassal
 94100 Saint Maur des Fosses
 0184234683

A ONLY le 18012018
 Signature et qualité du déclarant
 MICHEL Philippe Président

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus		(e)	
		(f)	
		(g)	
(A préciser par nature sur les lignes e à h)		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2017)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **A2F EXPANCIM**
et Date de clôture de l'exercice **31122017**

H | DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I | CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2015, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %
(art. 219 I a *ter* et a *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise : A2F EXPANCIM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 21 rue des Genets		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 5 1 0 5 7 3 2 6 4 0 0 0 2 3		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31/12/2017	N-1 31/12/2016				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	419	AC	419	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AO		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	6 966	AU	5 880	1 086
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BO		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	1 700	BI		1 700
TOTAL (II)		BJ	9 085	BK	6 299	2 786	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	792	BW		792
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	22 120	BY		22 120
		Autres créances (3)	BZ	8 272	CA		8 272
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	70 085	CG		70 085	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	708	CI		708	
	TOTAL (III)	CJ	101 977	CK		101 977	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	111 062	IA	6 299	104 763	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	1 700	
Clause de réserve de propriété : *				(3) Part à plus d'un an :	CR		
Immobiliations :				Stocks :			
				Créances :			

Désignation de l'entreprise A2F EXPANCIM			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	7 276	5 610
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	18 832	1 665
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	37 107	18 276
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	49 667	20 107
	Dettes fiscales et sociales	DY	17 988	21 525
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		1 500
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	67 655	43 132	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	104 763	61 408	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	67 655	43 132
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : A2F EXPANCIM							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	169 371	FH		FI	169 371	101 800	
		FJ	169 371	FK		FL	169 371	101 800	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	18 495	20 468	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	187 868	122 269	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	83 260	29 626	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 569	1 217	
	Salaires et traitements *					FY	63 972	58 064	
	Charges sociales (10)					FZ	18 155	18 803	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	206	80
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	317	10 914	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	167 479	118 703
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	20 389	3 565	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	20 389	3 565	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2017

Désignation de l'entreprise A2F EXPANCIM				Néant ☐ *		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 500	10 195	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 500	10 195	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		12 030	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		12 030	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 500	(1 835)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 057	65		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	189 368	132 464		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	170 536	130 799		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	18 832	1 665		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	18 495	15 468
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	44		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Ajustements Clients				1 500		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2017

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Totalisation		

Désignation de l'entreprise **A2F EXPANCIM**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						1		2		
								3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	419	KE		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		
		Matériel de transport *				KY		KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	6 134	LC	832	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		
	Avances et acomptes					LK		LL		
	TOTAL III					LN	6 134	LO	832	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M	
Autres participations					8U		8V			
Autres titres immobilisés					1P		1R			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	1 700	1U			
TOTAL IV					LQ	1 700	LR			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						OG	8 253	OH	832	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				1		2		3		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	419	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	6 966	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	6 966	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		1I		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	1 700	2G		
TOTAL IV		13		NJ		NK	1 700	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				14		ØK		ØL	9 085	ØM

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Exercice N clos le : **31/12/2017**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **A2F EXPANCIM**Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO Taux						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROMSION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROMSION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A2F EXPANCIM										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	419	PF		PG		PH	419					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	5 674	QM	206	QN		QO	5 880					
Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	5 674	QV	206	QW		QX	5 880					
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	6 093	ØP	206	ØQ		ØR	6 299					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW						NY						NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8							
Primes de remboursement des obligations						SP		SR							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **A2F EXPANCIM**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : A2F EXPANCIM										Néant ☐	
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	1 700	UV	1 700	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	22 120		22 120					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 272		8 272					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	708		708					
	TOTAUX			VT	32 799	VU	32 799	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	49 667		49 667						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 765		1 765						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 546		11 546						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	249		249						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 632		3 632						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	796		796						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	67 655	VZ	67 655					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Désignation de l'entreprise : A2F EXPANCIM						Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122017		
I. REINTEGRATIONS						BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA		18 832	
			de son conjoint				WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	moins part déductible *		à réintégrer :		WC		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		XW		
				Charges financières (art.212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	3 057
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{		{		I8			
			{		{		ZN			
			{		{		WN			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	XR		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	WQ		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
						TOTAL I		WR	21 889	
II. DEDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{		{		WV			
			{		{		WH			
			{		{		WP			
			{		{		WW			
			{		{		XB			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						ZY			
	Majoration d'amortissement *						XD			
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	XF			
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3				
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F				
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS				
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI	XG	1 512	
Dédutions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2				
III. RESULTAT FISCAL						TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		{		{		XI				
		{		{				XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL		
RESULTAT FISCAL		BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN				XO	0	

2058A - Réintégrations diverses

au 31/12/2017

Libellé	Montant
---------	---------

Totalisation

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2017

Libellé	Montant
C I C E 2017	1 512
Totalisation	1 512

Désignation de l'entreprise A2F EXPANCIM		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DEFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	2 282
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1e bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		
	↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2017

Désignation de l'entreprise : A2F EXPANCIM										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	5 610	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1 665		Dividendes	- Autres réserves	ZD				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE				
					Report à nouveau		ZF				
							ZG			7 276	
TOTAL I		ØF	7 276	TOTAL II		ZH			7 276		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 12 849				XQ	12 849			10 096		
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	29 243			6 049		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	41 168			13 480		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	83 260			29 626		
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	857			445		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z	712			772		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	1 569			1 217		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	33 874			20 760		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	10 593			2 977		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2016) *				ØB	57 793					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS						
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 0 handicapés : 0)				YP	2			2		
	- Effectif affecté à l'activité artisanale				RL						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0				ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **A2F EXPANCIM**Néant ☒ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 16%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

(A)

(B)
(Cumulation par ans)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **A2F EXPANCIM**

Néant ☒ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **A2F EXPANCIM**Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3		
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 % 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3					
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : A2F EXPANCIM					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E 2017

Désignation de l'entreprise : A2F EXPANCIM		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012017		et clos le : 31122017	
		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC		169 371
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		2
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		18 495
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1	OM		187 868
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾			
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR		70 411
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		317
Moins-value de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2	OJ		70 728
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	117 140
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA		117 140
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		187 866
Période de référence	GY		GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 51057326400023

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE A2F EXPANCIM

ADRESSE (voie) 21 rue des Genets

CODE POSTAL 94310

VILLE ORLY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 5 001

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 4 999

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination HEBERT EXPERTISES

N° SIREN (si société établie en France) 414636662 % de détention 50,01 Nb de parts ou actions 5 001

Adresse : N° 19 Voie BLD ROBERT THIBOUST

Code postal 77700 Commune SERRIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique MICHEL Prénom(s) PHILIPPE

Nom marital % de détention 49,99 Nb de parts ou actions 4 999

Naissance : Date 25081964 N° département 93 Commune MONTREUIL Pays FRANCE

Adresse : N° 6 Voie RUE DES TUILLOTS

Code postal 94290 Commune VILLENEUVE LE ROI Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

2/1 (1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 51057326400023

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE A2F EXPANCIM

ADRESSE (voie) 21 rue des Genets

CODE POSTAL 94310

VILLE ORLY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 5 001

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 4 999

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2017

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 51057326400023

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE A2F EXPANCIM

ADRESSE (voie) 21 rue des Genets

CODE POSTAL 94310 VILLE ORLY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1 (Salariés sur chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise etc.)

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2017 12 31/12/2017 mois		01/01/2016 12 31/12/2016 mois		Variations %	
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	2 785,92	2,66	2 160,71	3,52	625,21	28,94
Concessions brevets et droits similaires						
LOGICIELS	229,93	0,22	229,93	0,37		
NOM DE DOMAINE	189,00	0,18	189,00	0,31		
AMORTISSEMENT LOGICIEL	(229,93)	-0,22	(229,93)	-0,37		
AMORT. NOM DE DOMAINE	(189,00)	-0,18	(189,00)	-0,31		
Autres immobilisations corporelles	1 085,92	1,04	460,71	0,75	625,21	135,71
MATERIEL INFORMATIQUE	6 966,09	6,65	6 134,42	9,99	831,67	13,56
AMORT.MATERIEL INFORMATIQUE	(5 880,17)	-5,61	(5 673,71)	-9,24	(206,46)	-3,64
Autres immobilisations financières	1 700,00	1,62	1 700,00	2,77		
DEPOTS	1 700,00	1,62	1 700,00	2,77		
TOTAL III - Actif Circulant NET	101 976,69	97,34	59 246,87	96,48	42 729,82	72,12
Avances & acomptes versés sur commandes	792,00	0,76			792,00	
FOURNISSEURS - ACPTES S/COMMAN	792,00	0,76			792,00	
Créances clients et comptes rattachés	22 119,52	21,11	33 013,33	53,76	(10 893,81)	-33,00
Collectif clients débiteurs	22 119,52	21,11	33 013,33	53,76	(10 893,81)	-33,00
Autres créances	8 271,83	7,90	9 043,53	14,73	(771,70)	-8,53
PRODUITS A RECEVOIR			4 098,61	6,67	(4 098,61)	-100,00
ETAT - IMPOTS SUR BENEFICES			1 231,00	2,00	(1 231,00)	-100,00
TVA DEDUCTIBLE S/AUT.BIENS	289,83	0,28	2 673,92	4,35	(2 384,09)	-89,16
TVA DECUCT / PAIEMENTS	5 840,00	5,57			5 840,00	
CREDIT DE TVA A REPORTER	1 802,00	1,72			1 802,00	
TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	340,00	0,32	1 040,00	1,69	(700,00)	-67,31
Disponibilités	70 085,34	66,90	16 006,01	26,07	54 079,33	337,87
BNP	70 085,34	66,90	16 006,01	26,07	54 079,33	337,87
Charges constatées d'avance	708,00	0,68	1 184,00	1,93	(476,00)	-40,20
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	708,00	0,68	1 184,00	1,93	(476,00)	-40,20
TOTAL DU BILAN ACTIF	104 762,61	100,00	61 407,58	100,00	43 355,03	70,60

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2017 12 31/12/2017 mois		01/01/2016 12 31/12/2016 mois		Variations %
TOTAL I- Capitaux propres	37 107,25	35,42	18 275,66	29,76	18 831,59 103,04
Capital Social ou individuel	10 000,00	9,55	10 000,00	16,28	
CAPITAL SOUSCRIT	10 000,00	9,55	10 000,00	16,28	
Réserve légale	1 000,00	0,95	1 000,00	1,63	
RESERVE LEGALE	1 000,00	0,95	1 000,00	1,63	
Report à nouveau	7 275,66	6,94	5 610,37	9,14	1 665,29 29,68
REPORT A NOUVEAU	7 275,66	6,94	5 610,37	9,14	1 665,29 29,68
Résultat de l'exercice	18 831,59	17,98	1 665,29	2,71	17 166,30 N/S
TOTAL II - Autres fonds propres					
TOTAL III - Total des Provisions					
TOTAL IV - Total des dettes	67 655,36	64,58	43 131,92	70,24	24 523,44 56,86
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	49 666,96	47,41	20 106,96	32,74	29 560,00 147,01
Collectif fournisseurs créiteurs	47 626,96	45,46	13 866,96	22,58	33 760,00 243,46
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVE	2 040,00	1,95	6 240,00	10,16	(4 200,00) -67,31
Dettes fiscales et sociales	17 988,40	17,17	21 524,96	35,05	(3 536,56) -16,43
REMUNERATIONS DUES			2 894,08	4,71	(2 894,08) -100,00
DETTES PROVIS. CP	1 765,38	1,69	1 712,63	2,79	52,75 3,08
URSSAF	7 891,00	7,53	5 216,00	8,49	2 675,00 51,28
MALAKOFF MEDERIC RETRAITE	2 220,87	2,12	1 099,00	1,79	1 121,87 102,08
KLESIA PREVOYANCE & MUTUELLE	939,45	0,90	1 019,00	1,66	(79,55) -7,81
CHARGES SOCIALES SCP	494,56	0,47	489,13	0,80	5,43 1,11
ETAT - IMPOTS SUR BENEFICES	249,00	0,24			249,00
TVA A DECAISSER			3 137,00	5,11	(3 137,00) -100,00
TVA COLLECTEE 19.6 %			686,00	1,12	(686,00) -100,00
TVA COLLECTEE 20 %	3 632,00	3,47	4 500,00	7,33	(868,00) -19,29
TAXE D'APPRENTISAGE	393,00	0,38	415,00	0,68	(22,00) -5,30
FORMATION CONTINUE	381,43	0,36	336,05	0,55	45,38 13,50
CHARGES FISCALES SUR C.P.	21,71	0,02	21,07	0,03	0,64 3,04
Autres dettes			1 500,00	2,44	(1 500,00) -100,00
Collectif clients créiteurs			1 500,00	2,44	(1 500,00) -100,00
TOTAL DU BILAN PASSIF	104 762,61	100,00	61 407,58	100,00	43 355,03 70,60

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2017 12 31/12/2017 mois		01/01/2016 12 31/12/2016 mois		Variations %	
Total des produits d'exploitation	187 867,91	110,92	122 268,51	120,11	65 599,40	53,65
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	169 371,00	100,00	101 800,00	100,00	67 571,00	66,38
Production vendue Services FRANCE	169 371,00	100,00	101 800,00	100,00	67 571,00	66,38
PRESTATIONS DE SERVICES	169 371,00	100,00	101 800,00	100,00	67 571,00	66,38
Montant net du chiffre d'affaires	169 371,00	100,00	101 800,00	100,00	67 571,00	66,38
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	18 494,96	10,92	20 468,30	20,11	(1 973,34)	-9,64
REP. PROV. CREANCES DOUTEUSES			5 000,00	4,91	(5 000,00)	-100,00
FRAIS REFACTURES NON TAXABLES	9 159,73	5,41	3 528,15	3,47	5 631,58	159,62
REMBT FRAIS MALADIE	9 335,23	5,51	11 940,15	11,73	(2 604,92)	-21,82
Autres produits d'exploitation	1,95		0,21		1,74	828,57
PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	1,95		0,21		1,74	828,57
Total des charges d'exploitation	167 479,32	98,88	118 703,17	116,60	48 776,15	41,09
Autres achats et charges externes	83 259,70	49,16	29 625,58	29,10	53 634,12	181,04
FOURNIT ENTRET & PT EQUIPT	65,67	0,04			65,67	
ACHATS FOURNITURES ADMINISTRAT	2 285,39	1,35	1 880,40	1,85	404,99	21,54
FOURNIT BUREAUX CEE	20,28	0,01			20,28	
LOCATIONS IMMOBILIERES	10 200,00	6,02	9 775,00	9,60	425,00	4,35
LOCATION SITE - HEBERGEMENT	1 530,00	0,90			1 530,00	
LOCATIONS MAT DE TRANSPORT	1 118,64	0,66	321,00	0,32	797,64	248,49
MAINTENANCE	12,00	0,01	12,00	0,01		
ASSURANCES MULTIRISQUES	2 088,60	1,23	1 333,12	1,31	755,48	56,67
DOCUMENTATION TECHNIQUE	1 943,00	1,15	798,00	0,78	1 145,00	143,48
HONORAIRES	29 200,00	17,24	5 750,00	5,65	23 450,00	407,83
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	42,84	0,03	299,27	0,29	(256,43)	-85,69
ANNONCES & INSERTIONS	45,83	0,03	258,50	0,25	(212,67)	-82,27
FOIRES ET EXPOSITIONS			425,00	0,42	(425,00)	-100,00
CADEAUX	641,20	0,38			641,20	
CATALOGUES & IMPRIMES	582,00	0,34			582,00	
VOYAGES ET DEPLACEMENTS	25 912,21	15,30	6 402,23	6,29	19 509,98	304,74
MISSIONS RECEPTIONS	5 415,10	3,20			5 415,10	
FRAIS POSTAUX	314,88	0,19	210,63	0,21	104,25	49,49
PRESTATIONS DE SERVICES BANCAI	742,06	0,44	832,44	0,82	(90,38)	-10,86
COTISATIONS DIVERSES	400,00	0,24	10,99	0,01	389,01	N/S
COTISATIONS PROFESSIONNELLES	700,00	0,41	1 317,00	1,29	(617,00)	-46,85
Impôts, taxes & versements assimilés	1 568,50	0,93	1 217,36	1,20	351,14	28,84
TAXE D'APPRENTISSAGE	393,00	0,23	415,24	0,41	(22,24)	-5,36
CHARGES FISCALES C. P.	0,64		21,07	0,02	(20,43)	-96,96
FORMATION CONTINUE (ORGANISME)	317,86	0,19	336,05	0,33	(18,19)	-5,41
C.F.E.	857,00	0,51	445,00	0,44	412,00	92,58
Salaires et traitements	63 972,26	37,77	58 063,62	57,04	5 908,64	10,18
SALAIRES APPOINTEMENTS	63 919,51	37,74	61 099,99	60,02	2 819,52	4,61
CONGES PAYES VARIATIONS	52,75	0,03	(71,37)	-0,07	124,12	173,91
PRIMES A PAYER			(3 000,00)	-2,95	3 000,00	100,00
INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS			35,00	0,03	(35,00)	-100,00

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2017 12 31/12/2017 mois		01/01/2016 12 31/12/2016 mois		Variations %	
Charges sociales du personnel	18 155,45	10,72	18 802,89	18,47	(647,44)	-3,44
PROV. CHARGES SOCIALES SUR CP	5,43		(51,87)	-0,05	57,30	110,47
COTISATIONS URSSAF	13 674,90	8,07	14 814,06	14,55	(1 139,16)	-7,69
COTISATIONS AUX MUTUELLES	1 786,74	1,05	2 788,75	2,74	(1 002,01)	-35,93
COTISATIONS RETRAITES	3 296,78	1,95	2 979,95	2,93	316,83	10,63
COTISATIONS AUX ASSEDIC	903,60	0,53	918,00	0,90	(14,40)	-1,57
CHARGES SUR PRIMES			(1 350,00)	-1,33	1 350,00	100,00
C I C E	(1 512,00)	-0,89	(1 296,00)	-1,27	(216,00)	-16,67
Dotation aux amortissements sur immobilisations	206,46	0,12	80,12	0,08	126,34	157,69
DOT. AMORT. SIMMOBIL. CORPORE	206,46	0,12	80,12	0,08	126,34	157,69
Autres charges de gestion courante	316,95	0,19	10 913,60	10,72	(10 596,65)	-97,10
REDEV CONC BREVET'S LICENCES	43,88	0,03			43,88	
CREANCES IRRECOUVRABLES			9 000,00	8,84	(9 000,00)	-100,00
CHARGES DIVERSES GESTION COURA	273,07	0,16	1 913,60	1,88	(1 640,53)	-85,73
Résultat d'exploitation	20 388,59	12,04	3 565,34	3,50	16 823,25	471,86
Total des produits financiers						
Total des charges financières						
Résultat financier						
Résultat courant avant impôts	20 388,59	12,04	3 565,34	3,50	16 823,25	471,86
Total des produits exceptionnels	1 500,00	0,89	10 195,36	10,02	(8 695,36)	-85,29
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 500,00	0,89	10 195,36	10,02	(8 695,36)	-85,29
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 500,00	0,89	10 195,36	10,02	(8 695,36)	-85,29
Total des charges exceptionnelles			12 030,41	11,82	(12 030,41)	-100,00
Charges exceptionnelles sur opération de gestion			12 030,41	11,82	(12 030,41)	-100,00
PERTES EXCEPTIONNELLES			12 030,41	11,82	(12 030,41)	-100,00
Résultat exceptionnel	1 500,00	0,89	(1 835,05)	-1,80	3 335,05	181,74
Impôts sur les bénéfices	3 057,00	1,80	65,00	0,06	2 992,00	N/S
IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 057,00	1,80	65,00	0,06	2 992,00	N/S
Résultat de l'exercice	18 831,59	11,12	1 665,29	1,64	17 166,30	N/S

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

31/12/2017

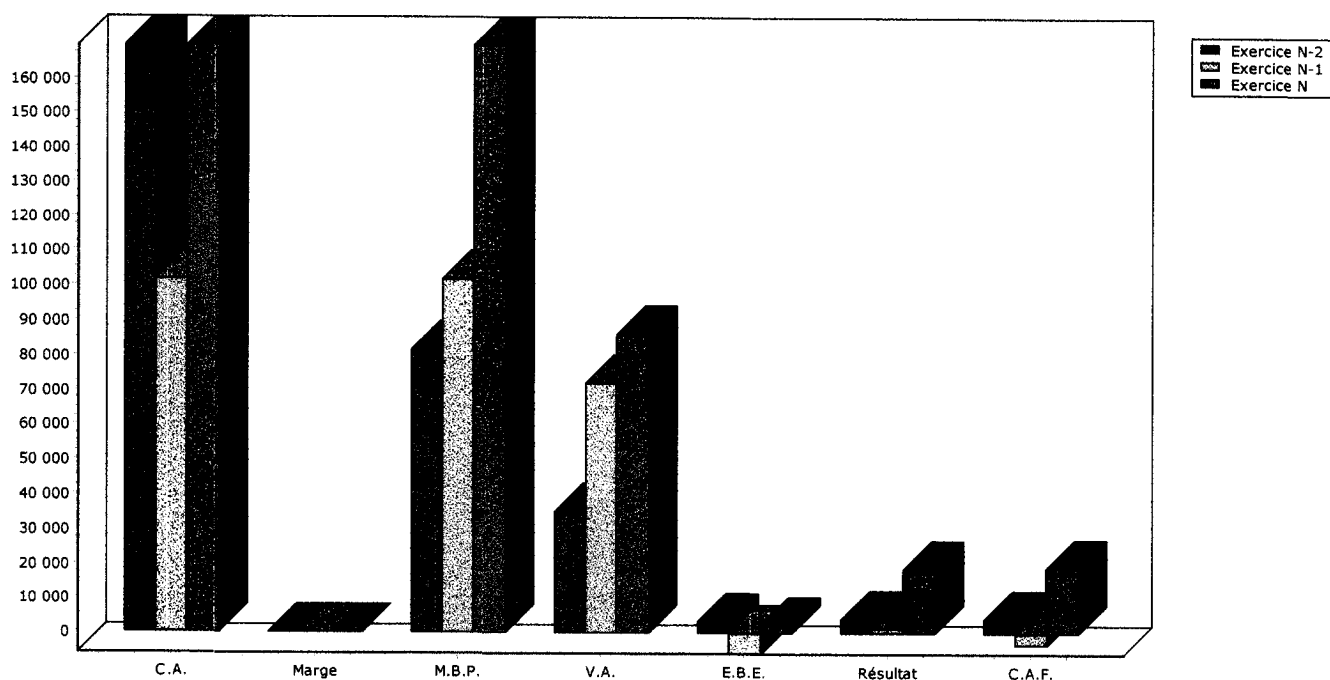
31/12/2016

Variation

N/N-1

31/12/2015

Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	169 371	101 800	67 571	66,38	169 535
Marge commerciale <i>% sur vente de marchandises</i>					
Marge brute de production <i>% sur production</i>	169 371 100,00	101 800 100,00	67 571	66,38	81 789 48,24
Valeur ajoutée <i>% sur CA</i>	86 111 50,84	72 174 70,90	13 937	19,31	35 049 20,67
Excédent brut d'exploitation <i>% sur CA</i>	2 415 1,43	(5 909) -5,80	8 325	-140,8	3 350 1,98
Résultat net comptable <i>% sur CA</i>	18 832 11,12	1 665 1,64	17 166	N/S	4 007 2,36
Capacité d'autofinancement	19 038	(3 255)	22 293	-684,9	4 240
Besoin en fonds de roulement <i>Nombre de jours de CA</i>	(35 764) (76,02)	109 0,39	(35 873)	N/S	(10 314) (21,90)
Rotations (en jours) - Stock marchandises - Stock produits finis - Crédit fournisseurs - Crédit clients					
	190,51 39,18	222,02 96,97			91,05 67,96



A2F EXPANCIM

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social 21 rue des Genets
94310 ORLY
RCS CRETEIL.510.573.264

RAPPORT DE GESTION

du président à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 05 mars 2018

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société a été, d'une part, de nous faire connaître auprès des organismes de crédit, et d'autre part, démarcher des établissements financiers spécialisés. Il s'agit des mêmes objectifs développés au cours de l'exercice précédent. La concurrence est assez vive.

- Évolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2018 sont identiques à ceux de l'exercice précédent, à savoir faire connaître l'entreprise.

- Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2017, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important, susceptible de remettre en cause la continuité de l'exploitation n'est à signaler.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis, en euros, et, selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

	AU 31 DECEMBRE	
	2017	2016
Chiffre d'affaires	169.371	101.800
Charges externes	83.260	29.626
Impôts et taxes	1.569	1.217
Salaires	63.972	58.064
Charges sociales	18.155	18.803
Amortissements et autres charges	206	80
Résultat d'exploitation	20.389	3.565
Résultat net	18.840	1.665

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 18.839,51€.

Il sera proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice précité de la façon suivante :

Dividendes	€.	16.900,00
Report à nouveau	€.	1.939,51
Total	€.	<u>18.839.51</u>

Il s'agit du premier dividende versé par la société, payable au plus tard le 30 juin 2018

Conformément à la Loi et au Code de commerce, il convient de donner les informations suivantes relatives à l'encours clients et aux dettes fournisseurs.

Créances Clients

Pour la première fois et afin de se conformer au Code de commerce, nous vous informons de la décomposition, par date d'échéance, du solde des créances clients (hors clients douteux et factures à établir) a été la suivante :

	2016	
A terme échu	5.626	€.
Janvier 2017	9.880	€.
Février 2017	17.507	€.
Mars 2017	0,00	€.
Total	<u>33.013</u>	€.

	2017	
A terme échu	0	€.
Janvier 2018	22.120	€.
Février 2018	0	€.
Mars 2018	0	€.
Total	<u>22.120</u>	€.

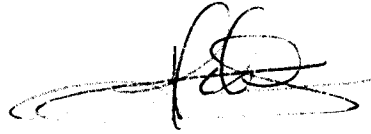
Dettes à l'égard des fournisseurs

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 alinéa 1 du Code de commerce et D.441-4 du Code de commerce, nous vous informons de la décomposition, par date d'échéance, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs (hors factures non parvenues et hors effets à payer) a été la suivante :

	2016	
A terme échu	13163	€.
Janvier 2017	704	€.
Février 2017	0,00	€.
Mars 2017	0,00	€.
Total	<u>13.867</u>	€.

	2017	
A terme échu	12.587	€.
Janvier 2018	35.040	€.
Février 2018	0	€.
Mars 2018	0	€.
Total	<u>47.627</u>	€.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Philippe MICHEL
Président

A2F EXPANCIM

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social 21 rue des Genets
94310 ORLY
RCS CRETEIL.510.573.264

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 05 MARS 2018

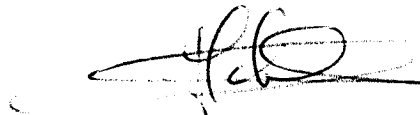
Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidente et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 18.839,51 euros de la façon suivante :

Dividendes	€.	16.900,00
Report à nouveau	€.	1.939,51
Total	€.	<u>18.839.51</u>

Il s'agit du premier dividende versé par la société, payable au plus tard le 30 juin 2018.



Certifié conforme
La Présidente

A2F EXPANCIM

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social 21 rue des Genets
94310 ORLY
RCS CRETEIL.510.573.264

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 05 MARS 2018

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est...

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidente et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 18.839,51 euros de la façon suivante :

Dividendes	€.	16.900,00
Report à nouveau	€.	1.939,51
Total	€.	<u>18.839,51</u>

Il s'agit du premier dividende versé par la société, payable au plus tard le 30 juin 2018.

Cette résolution est...

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223 - 19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les termes dudit rapport.

Cette résolution est...

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer JLA Compliance Audit & Certification 77 – 81, boulevard de la République à 92250 LA GARENNE COLOMBES aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices.

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président décide de confier au commissaire aux comptes une mission complémentaire correspondant à la certification des comptes clos le 31 décembre 2017.

L'assemblée Générale décide également que le commissaire aux comptes sera chargé d'établir ses rapports sur l'exercice clos le 31 décembre 2016

Cette résolution est...

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

A2F EXPANCIM

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social 21 rue des Genets
94310 ORLY
RCS CRETEIL.510.573.264

26 MARS 2018

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 05 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit,

Le 05 mars,

A 18 heures,

Les actionnaires d'A2F EXPANCIM, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, divisé en 10.000 actions de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation de la présidente.

Sont présents :

Monsieur Philippe MICHEL, propriétaire de	4.999 actions
HEBERT EXPERTISES, propriétaire de	5.001 actions
Représenté par Mr Eric GAURIOT, Président	
Soit au total	<u>10.000 actions</u>

actionnaires de la Société et représentant en tant que tels 10.00 actions sur les 10.000 actions émises par la Société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe MICHEL, Président.

Monsieur Eric GAURIOT exerce les fonctions de Secrétaire.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227 - 10 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

f/m
EG

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227 – 10 du Code de commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidente et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 18.839,51 euros de la façon suivante :

Dividendes	€.	16.900,00
Report à nouveau	€.	1.939,51
Total	€.	<u>18.839.51</u>

Il s'agit du premier dividende versé par la société, payable au plus tard le 30 juin 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223 - 19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les termes dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer JLA Compliance Audit & Certification 77 – 81, boulevard de la République à 92250 LA GARENNE COLOMBES aux fonctions de commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices.

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président décide de confier au commissaire aux comptes une mission complémentaire correspondant à la certification des comptes clos le 31 décembre 2017.

L'assemblée Générale décide également que le commissaire aux comptes sera chargé d'établir ses rapports sur l'exercice clos le 31 décembre 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

PM
EG

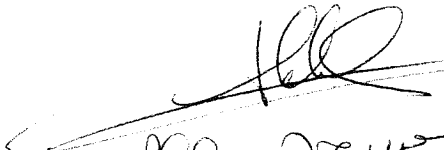
CINQUIEME RESOLUTION

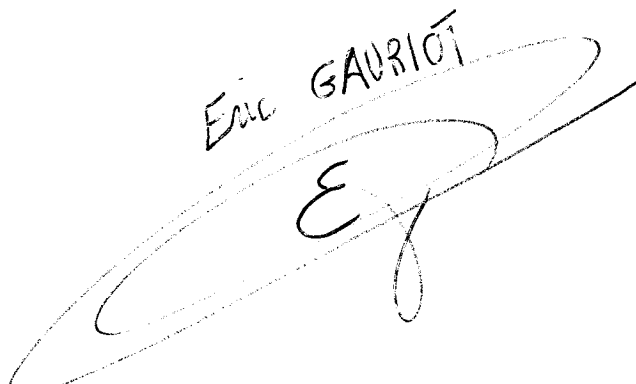
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.


Philippe TREMBZ


Eric GAURIOT

PM
EG